



**Procès-verbal de la séance extraordinaire du
Conseil d'arrondissement
tenue le lundi 17 juillet 2023, à 15 h
7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine**

PRÉSENCES :

Mme Kristine Marsolais, Maire d'arrondissement suppléant
Mme Andrée Hénault, Conseiller de ville
M. Richard L Leblanc, Conseiller d'arrondissement
Mme Marie-Josée Dubé, Conseillère d'arrondissement

Formant quorum et siégeant sous la présidence de Mme. Kristine Marsolais, maire d'arrondissement suppléant.

ABSENCES :

M. Luis Miranda, Maire d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

Mme Anne Chamandy, Directrice d'arrondissement
Mme Nataliya Horokhovska, Secrétaire d'arrondissement

Cette séance est tenue conformément aux dispositions de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19).

Ouverture de la séance

Le président déclare la séance ouverte à 15 h.

10.01

Période de questions du public

La période de questions du public débute à 15 h, mais aucune question n'est posée.

10.02

Période de questions des membres du conseil

La période de questions des membres du conseil débute à 15 h, mais aucune question n'est posée.

10.03

CA23 12175

Adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 17 juillet 2023, à 15 h

Il est proposé par Richard L Leblanc

appuyé par Andrée Hénault

et unanimement résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 17 juillet 2023, à 15 h.

ADOPTÉE

10.04

CA23 12176

Approuver la convention entre la Ville de Montréal - Arrondissement d'Anjou et l'organisme Service d'aide communautaire Anjou inc. (SAC Anjou), pour la réalisation du projet « Parcours d'Halloween, édition 2023 », pour l'année 2023, et octroyer une contribution financière de 6 300 \$ à cette fin - Approuver la convention entre la Ville de Montréal - Arrondissement d'Anjou et l'organisme Carrefour Jeunesse-Emploi Anjou/Saint-Justin, pour la réalisation du projet « Éco-Jeunesse Anjou », pour l'année 2023, et octroyer une contribution financière de 11 300 \$ à cette fin, et ce, dans le cadre du programme Prévention Montréal

Il est proposé par Andrée Hénault

appuyé par Marie-Josée Dubé

et unanimement résolu :

D'approuver la convention entre la Ville de Montréal - Arrondissement d'Anjou et l'organisme Service d'aide communautaire Anjou inc. (SAC Anjou), pour la réalisation du projet « Parcours d'Halloween, édition 2023 », pour l'année 2023, dans le cadre du programme Prévention Montréal.

D'accorder une contribution de 6 300 \$, à cette fin, selon les modalités et conditions prévues dans la convention.

D'approuver la convention entre la Ville de Montréal - Arrondissement d'Anjou et l'organisme Carrefour Jeunesse-Emploi Anjou/Saint-Justin, pour la réalisation du projet « Éco-Jeunesse Anjou », pour l'année 2023, dans le cadre du programme Prévention Montréal.

D'accorder une contribution de 11 300 \$, à cette fin, selon les modalités et conditions prévues dans la convention.

D'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

ADOPTÉE

20.01 1239573014

CA23 12177

Approuver la convention modifiée « addenda 02 » entre la Ville de Montréal - Arrondissement d'Anjou et l'organisme Service d'aide communautaire Anjou (SAC Anjou), afin d'assurer la poursuite du projet « Jeux de la rue à Anjou » jusqu'au 22 décembre 2023, dans le cadre du programme de financement Prévention Montréal du Service de la diversité et de l'inclusion sociale - Octroyer une contribution financière additionnelle de 23 193 \$, à cette fin, majorant la dépense totale à 83 193 \$

ATTENDU QUE le conseil d'arrondissement a octroyé, lors de la séance du 7 juin 2022, par la résolution CA22 12111, un soutien financier de 30 000 \$ à l'organisme Service d'aide communautaire Anjou (SAC Anjou), dans le cadre du Fonds Diversité et Inclusion sociale en faveur des enfants et des familles vulnérables, pour l'année 2022;

ATTENDU QUE le conseil a approuvé, lors de la séance du 4 avril 2023, par la résolution CA23 12059, le projet de convention modifié et a accordé un soutien financier additionnel de 30 000 \$ à l'organisme Service d'aide communautaire Anjou (SAC Anjou), afin d'assurer la poursuite du projet « Jeux de la rue à Anjou » jusqu'au 30 juillet 2023;

ATTENDU QUE l'organisme et le Service de la diversité et de l'inclusion sociale (SDIS) souhaitent prolonger le projet « Jeux de la rue à Anjou », dans le cadre du programme Prévention Montréal;

Il est proposé par Marie-Josée Dubé

appuyé par Andrée Hénault

et unanimement résolu :

D'approuver la convention modifiée « addenda 2 » entre la Ville de Montréal - Arrondissement d'Anjou et l'organisme Service d'aide communautaire Anjou (SAC Anjou), afin d'assurer la poursuite du projet « Jeux de la rue à Anjou » jusqu'au 22 décembre 2023, dans le cadre du programme de financement Prévention Montréal du Service de la diversité et de l'inclusion sociale.

D'accorder une contribution additionnelle de 23 193 \$, à cette fin, selon les modalités et conditions prévues dans la convention, majorant ainsi la subvention à 83 193 \$.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE

20.02 1221166002

CA23 12178

Nommer la directrice par intérim de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social, à compter du 18 juillet 2023

Il est proposé par Richard L Leblanc

appuyé par Marie-Josée Dubé

et unanimement résolu :

De nommer madame Isabelle Girard au poste de directrice par intérim de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social, à compter du 18 juillet 2023.

ADOPTÉE

51.01 1233377003

CA23 12179

Levée de la séance extraordinaire du 17 juillet 2023

Il est proposé par Andrée Hénault

appuyé par Marie-Josée Dubé

et unanimement résolu :

Que la séance extraordinaire du 17 juillet 2023 soit levée à 15 h 10.

ADOPTÉE

70.01

Kristine Marsolais
Maire d'arrondissement suppléant

Nataliya Horokhovska
Secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le
5 septembre 2023.